



Directeur du Parc National Ntokou Pikounda

## Description

### À Propos de WWF

En novembre 2017, le WWF a signé un accord de partenariat définissant les modalités de cogestion du Parc National de Ntokou Pikounda avec le Gouvernement du Congo concernant la mise en place de mécanismes de cogestion, de gouvernance et de financement du Parc National de Ntokou-Pikounda à cheval sur les départements de la Cuvette et de la Sangha.

Dans cet accord, le WWF s'engage, dans le cadre des sources de financement disponibles, à mettre en œuvre un programme de conservation qui vise, entre autres, les reconnaissances biologiques et socio-économiques du Parc, la définition d'un zonage approprié pour le Parc et sa périphérie en concertation avec les parties prenantes, des activités de gestion et développement communautaire au profit des populations locales et autochtones dans le respect des sauvegardes environnementales et les politiques sociales du WWF, l'élaboration et la mise en œuvre du plan de gestion du Parc, la préparation du plan d'affaires, la conservation et la gestion concertée du Parc avec les services habilités du gouvernement du Congo incluant l'appui à la lutte contre l'exploitation et le trafic illicite des espèces de faune et de flore avec un focus particulier sur la conservation des grands singes, des éléphants, et des autres espèces phares.

### À propos du rôle

Le Directeur du PNNP aura une large expertise dans la gestion des aires protégées. Il assurera la mise en œuvre directe du plan de travail annuel. Le Directeur assurera les synergies entre les différents acteurs et financements au sein du PNNP. Il travaille en étroite collaboration avec les partenaires à l'intérieur et à l'extérieur du parc pour obtenir des résultats de conservation optimaux. Le Directeur supervise et coordonne la mise en œuvre de toutes les activités dans le PNNP avec l'ensemble de l'équipe du WWF et de l'ACFAP.

Le Directeur dirige l'unité de gestion du parc « La Coordination » ensemble avec le Directeur Adjoint (ACFAP) et agit en tant que Secrétaire pour le Comité de Gestion du Parc. Il appuie le Directeur Adjoint du Parc dans la supervision du personnel de l'ACFAP/MEF travaillant dans les domaines de l'application de la loi. Le Directeur est le superviseur principal du personnel du Parc recruté pour travailler dans les domaines du biomonitoring, du tourisme, des infrastructures, de la gestion financière, de la logistique et des activités de développement communautaire et collabore avec les partenaires et parties prenantes pour réaliser les objectifs du parc.

## Principales tâches et responsabilités

### Leadership stratégique

Pour atteindre les résultats de conservation, y compris la vision du parc ; partenariat pour la gestion des aires protégées (élaboration, mise en œuvre et gestion adaptative du plan de gestion) ; application de la loi par les écogardes de l'ACFAP supervisés par le Directeur Adjoint du Parc, gestion communautaire des ressources naturelles ; renforcement institutionnel et formation ; politiques et législation ; suivi des projets. Il vise aussi à faire respecter et appliquer les sauvegardes environnementales et les politiques sociales du WWF en matière de gestion des aires protégées et de participation des communautés locales et populations autochtones.

### Supervision et coordination du parc

En étroite collaboration avec le Directeur Adjoint du Parc, le Directeur du Parc planifie, dirige et supervise les activités du parc conformément au plan de travail annuel, aux budgets et aux attentes contractuelles ; développer des plans de travail et des budgets ; coordonne avec les partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux et les autres intervenants du parc afin d'élaborer une vision commune sur le parc tout en appuyant les synergies avec les gestionnaires du paysage ; supervise la planification des programmes pour renforcer les progrès vers les objectifs (par exemple, renforcer la gestion du parc, les activités de lutte contre le braconnage).

### Gestion des ressources humaines et financières

En étroite collaboration avec le Directeur Adjoint du Parc, et avec le soutien direct de l'assistant administratif, financier et logistique sous la supervision directe du Directeur Pays du WWF Congo, le Directeur assure la supervision technique des employés du PNNP (WWF+ACFAP/MEF) ainsi que sa gestion financière. Il a

particulièrement la responsabilité d'assurer la gestion financière selon les procédures établies des partenaires financiers et du WWF, la justification des dépenses, la révision des rapports financiers, la planification des budgets, etc. Le Directeur s'assure donc que les budgets soient approuvés et les dépenses justifiées selon les procédures définies par les différents partenaires.

### Qualifications et compétences requises

- Au moins 10 ans d'expérience dans des organisations de conservation ou de développement, de préférence dans un domaine similaire;
- Une expérience de gestion de projets en Afrique Centrale est fortement souhaitée;
- Solide connaissance pratique de la gestion du parc et de ce qu'il faut pour gérer efficacement un parc à grande échelle;
- La compréhension de l'écologie des forêts, de la faune et des principes de gestion des ressources naturelles est importante;
- Bonne connaissances sur le biomonitoring dans les milieux forestiers et les procédures d'application de la loi;
- Compréhension claire de la gestion communautaire des ressources naturelles et des problèmes de subsistance en milieu rural;
- Solides compétences en gestion administrative et financière et excellentes compétences organisationnelles;
- Excellentes compétences en gestion de projets et de personnes pour gérer des projets complexes à multiples facettes, à négocier et à résoudre des conflits;
- Excellentes compétences en communication orale et écrite en français et une bonne communication orale et écrite en Anglais;
- Expérience de travail avec des représentants du gouvernement et des donateurs;
- Capacité de vivre et de travailler dans des conditions éloignées et difficiles;
- Aptitude à vivre dans un contexte multiculturel et à accepter les valeurs locales;
- L'adhésion aux valeurs du WWF, qui sont : Courage, Intégrité, Respect & Collaboration.

### Meta Fields